



REMBOURSEMENT DES TITRES DE TRANSPORT : CE N'EST PAS AUX AGENTS DE PAYER LES ERREURS DE LA POSTE !

Nous sommes plusieurs centaines d'agents à avoir reçu une demande de justificatifs des titres de transport remontant à janvier 2017. Or, aucune information ne nous a été transmise par la direction avant le mois de novembre 2017. Les montants réclamés vont jusqu'à plus de 400 euros !!! La Poste a même égaré les titres de transport fournis par certains agents et les réclame à nouveau. Une honte ! Nous exigeons qu'aucune rétroactivité ne soit appliquée et nous demandons le remboursement intégral des titres de transport.

- ➔ Abandon de la rétroactivité et de la reprise sur salaire
- ➔ Remboursement intégral des titres de transport
- ➔ Versement d'une indemnité de 75,20 euros minimum pour les agents utilisant leur véhicule personnel

CE N'EST PAS AUX AGENTS DE PAYER POUR VENIR TRAVAILLER !

Etablissement de

NOM	PRÉNOM	NOM	PRÉNOM

NOM	PRÉNOM	NOM	PRÉNOM